





23 mars 2022

Santé au travail : sensibiliser les élèves-ingénieurs

Parce qu'un élève-ingénieur sera un futur salarié, manager ou chef d'entreprise, le sensibiliser et lui apporter des connaissances en prévention des risques professionnels est essentiel. Grande école d'ingénieurs de Clermont Auvergne INP, Polytech Clermont organise une semaine dédiée à la santé et sécurité au travail du 21 au 25 mars. La Carsat Auvergne, l'INRS* et les enseignants-chercheurs de Polytech Clermont ont co-animé une séance de TD « Performance et Prévention » le 23 mars au sein de l'école. Tout au long de la semaine d'autres interventions se sont déroulées des interventions sur la thématique de la Qualité de Vie au Travail avec l'ARACT Auvergne Rhône Alpes ou encore du stress au travail.

Zoom sur le TD « Performance et Prévention »

L'animation de ce TD « Performance et Prévention » s'inscrit dans un programme de la Carsat à destination de l'enseignement supérieur qui a pour objectif d'accompagner les écoles d'enseignements supérieurs dans l'intégration de la santé et sécurité au travail dans leur programme pédagogique.

Le TD coanimé par Bénédicte Bousset, professeur d'anglais à Polytech qui a suivi une formation via l'INRS, Loïc Bodin, de l'INRS, qui a conçu ce TD et Stéphane Bierjon pour la Carsat Auvergne permet de sensibiliser les élèves aux pratiques organisationnelles et managériales qui concilient santé au travail des salariés et performance globale de l'entreprise. Il est dispensé aux étudiants de dernière année de Polytech Clermont en contrat de professionnalisation. A terme, l'idée est d'élargir cet apport à l'ensemble des étudiants de l'école toutes filières confondues ce qui est en pleine adéquation avec la mouvance incontournable des DDRS (Développement Durable et Responsabilité Sociétale) placés sous la responsabilité de Marinette Bouet à Polytech Clermont.

Un partenariat entre Polytech et la Carsat Auvergne

Ce travail collaboratif a débuté par un état des lieux des enseignements sur la santé et sécurité au travail au sein de l'école afin de dégager des axes d'amélioration pour la montée en compétence l'école et les élèves ingénieurs. Dans un premier temps, des autoformations sur les bases en prévention des risques ont été proposées aux élèves. Et à l'issue de ce premier TD « Performance et Prévention, d'autres thématiques sont prévues comme un TD sur le stress au travail.

Pourquoi cibler les écoles d'enseignement supérieur?

Il est plus qu'essentiel de viser les étudiants de l'enseignement supérieur en matière de santé au travail. Ce sont en effet de futurs salariés et donc à ce titre, responsables de leur propre sécurité. Ce sont aussi de futurs managers avec des missions de prévention à l'égard de leurs collaborateurs et de participation aux actions de prévention de l'entreprise (document unique, analyse des accidents du travail...). Également de futurs concepteurs de machines de travail, de procédés... qui auront des impacts sur les travailleurs (conditions de travail et sécurité). Et enfin, ce sont aussi de futurs chefs d'entreprise, responsables de la santé et sécurité de leurs collaborateurs.

25% des accidents du travail concernent des salariés ayant moins d'un an d'ancienneté

Cette démarche fait suite à un autre programme similaire visant l'enseignement professionnel. En effet, en France, la fréquence* annuelle des accidents du travail pour l'ensemble des salariés tous secteurs d'activités confondus est d'environ 4 %. Chez les jeunes de moins de 25 ans, cette fréquence est de 10 %, soit 2,5 fois plus importante. C'est lors de la période de transition de l'école vers la vie active que cette population est la plus vulnérable car elle est à la fois jeune et nouvelle dans l'emploi : 25% des accidents du travail concernent des salariés ayant moins d'un an d'ancienneté.

¹Taux de fréquence (TF) = (nb des accidents en premier règlement/heures travaillées) x 1 000 000

² Source : données statistiques de la Caisse nationale d'Assurance maladie (Cnam)

Propos recueillis lors du TD du 23 mars

Le TD a débuté par la question : pourquoi suis-je concerné par la prévention en étant dans une école d'ingénieur ? Pour préserver ma propre santé, parce qu'en tant que manager, j'ai à concevoir le travail mais aussi pour préserver l'utilisateur final quand on produit des machines.

Le TD a été rythmé de retours d'expériences de terrain des étudiants, de cas pratiques, quiz et apports théoriques. Le message de fin : « Tous acteurs : futurs cadres, managers, vous êtes tous acteurs de la performance et de la prévention de l'entreprise. »

Bénédicte Bousset, professeur d'anglais à Polytech (a suivi une formation via l'INRS)

L'objectif de ce TD est de transmettre aux étudiants des connaissances de base sur la prévention des risques professionnels et sur l'impact de cette prévention en termes de performance pour les entreprises, notions qui leur seront très utiles dans leur vie professionnelle actuelle et future. En tant qu'enseignante, je trouve vraiment enrichissant de me former à ces notions essentielles dans le monde du travail auquel je contribue à former mes étudiants. Et l'animation de l'intervention à deux voix apporte une dynamique à l'échange avec eux tout en leur montrant concrètement le lien que nous entretenons avec l'INRS et la Carsat. Nous espérons que la transmission du message en sera d'autant plus percutante.

Les élèves ingénieurs en alternance sont en situation de travail en entreprise et peuvent donc immédiatement mesurer l'importance de ces notions. Pour les autres, qui ont aussi vécu des stages et autres petits jobs d'été, l'utilité de cette formation n'est peut-être pas encore immédiatement perceptible mais nous menons une réflexion sur le sujet.

J'ajouterais que **ces interventions permettent des échanges avec eux sur ce qu'ils vivent dans leur travail au sein de l'entreprise que nous n'aurions sans doute pas autrement.** La relation enseignant-étudiants s'en trouve modifiée et enrichie.

Loïc Bodin, Chargé de projets - Ecoles d'Ingénieurs, Département Formation, INRS

Les actions de l'INRS en direction de l'enseignement supérieur visent à déployer la culture prévention et l'enseignement de la santé et sécurité au travail dans les écoles d'ingénieurs/managers. L'objectif poursuivi est le transfert de connaissances en prévention des risques professionnels vers les futurs ingénieurs/managers. Plusieurs ressources pédagogiques, dont le module Performance & Prévention, sont mises à disposition des établissements par l'INRS et le réseau Assurance Maladie Risques professionnels.

Pourquoi ce module ? Les futurs ingénieurs seront amenés à encadrer des équipes, piloter l'activité et mobiliser des instruments de gestion. Ce cours a pour objet de les sensibiliser au rôle et à la contribution de la prévention des risques professionnels dans l'atteinte de leurs objectifs. A l'issue de la demi-journée, les apprenants auront été sensibilisés aux pratiques organisationnelles et managériales qui concilient santé au travail et performance globale.

Même si les alternants peuvent rapidement identifier les liens qui existent entre théorie et pratique, **ce module de formation largement diffusable doit permettre de sensibiliser le plus grand nombre d'élèves** - ingénieurs, managers - aux questions de prévention, performance. Plusieurs situations concrètes en entreprise sont d'ailleurs présentées et une étude de cas est à réaliser en amont de la formation.

Après avoir expérimenté le module dans plusieurs écoles d'enseignement supérieur, avoir formé des enseignants, la co-animation est la troisième étape du dispositif de transfert de ressources pédagogiques dans les écoles d'ingénieurs/managers proposé par l'INRS.

Deux élèves, Alice et Hugo

Alice - Dommage que cette session ne soit proposée qu'aux alternants. J'ai beaucoup appris. J'ai pris conscience de certaines choses notamment par rapport à ce que l'on voit en entreprise.

Hugo - On se rend compte que des moyens existent ! Je veux dire, on ne peut pas toujours invoquer le côté financier pour ne pas investir dans la prévention ou laisser porter le fardeau à l'ouvrier qui doit s'adapter. On invoque souvent les perspectives de rendement. On peut parfois avoir une vue négative de la prévention. Et là c'est un autre point de vue !

À propos de Polytech Clermont

Grande école d'ingénieurs publique du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, POLYTECH Clermont est une école de Clermont Auvergne INP et du réseau Polytech qui articule ses activités et ses projets autour de trois piliers : développement durable, mobilité du futur et énergie.

L'école assure la formation de 1200 étudiants, 300 en cycle préparatoire intégré (PeiP, Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech) et 900 en parcours ingénieurs dans 6 spécialités accréditées par la Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI) et EUR-ACE : Génie Biologique, Génie Civil, Génie Électrique, Ingénierie Mathématique et Data Science, Génie physique et Génie des systèmes de production (par apprentissage). Polytech Clermont propose aussi un Mastère Spécialisé® BIM pour la gestion intégrée des constructions.

Elle recrute au niveau Bac via le Concours Geipi-Polytech et à bac +2, pour les CPGE via les concours Polytech et Ensea, et pour les DUT et L3 sur dossier. Adossée à 9 laboratoires de recherche, POLYTECH Clermont est une école en prise directe avec le monde socio-économique via des partenaires industriels, des parrainages de promotion entrante et des actions innovantes sur les plateformes technologiques de l'école. Chaque année, plus de 250 ingénieurs sont diplômés et rejoignent le réseau de Polytech Alumni rassemblant plus de 90 000 ingénieurs Polytech. www.polytech-clermont.fr

À propos de la Carsat Auvergne (chiffres 2020)

La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (Carsat) est un organisme de Sécurité sociale. Organisme privé chargé de la gestion d'un service public, il intervient auprès des salariés, des travailleurs indépendants (depuis janvier 2020), des retraités, des personnes en situation de fragilité et des entreprises des 4 départements auvergnats.

Depuis son Siège social situé à Clermont-Ferrand et au travers de son réseau d'agences retraite et unités territoriales de Service social, la Carsat Auvergne est l'interlocuteur en région au titre de la retraite, de l'action sociale et des risques professionnels. Elle assure ses missions sous l'égide de deux établissements publics : la Caisse nationale d'Assurance Vieillesse (l'Assurance Retraite) et la Caisse nationale d'Assurance Maladie (l'Assurance Maladie).

Ses missions : préparer et payer la retraite par répartition, accompagner les assurés fragilisés par un problème de santé ou de perte d'autonomie, prévenir les risques professionnels, assurer la santé et la sécurité au travail.

Son **offre de service est large** : **accompagnement** personnalisé des assurés pour préparer la retraite, **formation** en matière de prévention des risques professionnels mais aussi **offre numérique** pour simplifier les démarches des assurés comme entre autres la demande de retraite tous régimes en ligne.

L'organisme auvergnat compte près de **530 salariés** répartis sur les 4 départements. Il a versé en 2020 plus de **3,2 milliards** à **353 645 retraités** du régime général. Il accompagne les assurés fragilisés (**9 353** assurés aidés par le Service social) et les seniors. Il couvre plus de **330 000** salariés du risque accident du travail et maladie professionnelle et accompagne les entreprises dans leurs actions de prévention.

cf. fiche presse Carsat Auvergne

www.carsat-auvergne.fr / @Linkedin

À propos de l'INRS

L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) est une association loi 1901, créée en 1947 sous l'égide de la Cnam, administrée par un Conseil paritaire (employeurs et salariés). De l'acquisition de connaissances jusqu'à leur diffusion, en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser une culture de prévention dans les entreprises et proposer des outils adaptés à la diversité des risques professionnels. L'action de l'INRS s'articule autour de quatre missions complémentaires : études et recherche, assistance, formation, information. L'INRS, c'est aujourd'hui 580 collaborateurs répartis sur deux sites : à Paris (209 personnes) et en Lorraine (371 personnes). L'INRS est financé par la Sécurité Sociale – branche accidents du travail / maladies professionnelles. Notre métier, rendre le vôtre plus sûr.

Et pour suivre l'actualité de l'INRS : www.inrs.fr ; www.twitter.com/INRSfrance Contact presse : Marie-Eva PLANCHARD - 01 40 44 14 40 - marieeva.planchard@inrs.f